



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2023-042

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 4 juillet 2023**

L'an deux mil vingt-trois le mardi 4 juillet à 20h35 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 29/06/2023

Date d'affichage : 29/06/2023

---

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Procurations : /

**Étaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT (s'est retirée à 22h43), Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER (s'est retiré à 22h45).

**Étaient absentes excusées** : Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Anaïs LAUTRU a été élue secrétaire de séance.

**Tarifs cantine rentrée 2023**

**Présentation de la décision**

Par conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2023, la commune de Cossé-le-Vivien a délibéré sur une augmentation du prix du repas. Ce repas sera facturé à notre collectivité 4 € au lieu de 3.81 € pour les enfants et de 6,81 € au lieu de 6,49 € pour les adultes soit une augmentation de 4.75 %.

Ayant déjà subi une augmentation de 4 % l'an dernier sans en avoir répercuté les tarifs aux familles, il nous faut délibérer un nouveau tarif pour la rentrée 2023 :

	Enfants Commune Beaulieu/Oudon Quotient<1000 €	Enfants Commune Beaulieu/Oudon Quotient >1000 €	Enfants hors Commune de Beaulieu/Oudon Quotient<1000 €	Enfants hors Commune de Beaulieu/Oudon Quotient>1000 €
Repas midi enfant	4.30 €	4.50 €	4.30 €	4.50 €
Repas midi adulte	7.25 €			

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, ces tarifs sont validés et applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 9 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 4 juillet 2023

Le Maire, Anthony ROULLIER

